

Rapport P-96 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition No 96, intitulée: «Soutien aux habitants du 2, rue Jean-Jacquet».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la
séance du 4 novembre 2003)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-96 au
Conseil administratif.